



**VILLE DE SAINT-BASILE**  
**MRC DE PORTNEUF**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

**SAINT  
BASILE**

## AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT 06-2025

---

Le conseil municipal de la Ville de Saint-Basile a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 11 août 2025, le règlement suivant :

**Règlement numéro 06-2025 visant à actualiser certaines dispositions du règlement de zonage numéro 07-2012 et du règlement relatif aux usages conditionnels numéro 10-2020**

Ce règlement est entré en vigueur le 21 août 2025 à la suite de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Portneuf.

Toute personne intéressée par le règlement peut en prendre connaissance durant les heures régulières d'affaires, à l'hôtel de Ville située au 20 rue Saint-Georges, Saint-Basile.

DONNÉ à Saint-Basile, ce 29<sup>e</sup> jour du mois d'août deux-mille-vingt-cinq.

---

Manon Jobin  
Directrice des finances  
Greffière-trésorière